



Avis de concours d'accès à l'ISEM Cycle de Lieutenant de la Marine Marchande, Année Universitaire 2017-2018

L'admission au cycle de lieutenant de l'ISEM, se fait sur concours écrit et entretien oral.
Ne peuvent déposer leurs dossiers pour participer au concours que les candidats répondant aux critères suivants :

- Avoir 21 ans au maximum au 31 décembre 2017 ;
- Avoir au moins 13 de moyenne de la 2^{ème} année du baccalauréat scientifique ou technique ;
- Pour les titulaires d'un Baccalauréat scientifique ou technique, avoir au moins la mention assez bien;
- Etre apte physiquement à exercer à bord des navires de commerce :
 - ✓ Acuité visuelle (minimum 5/10 pour chaque œil),
 - ✓ Sens chromatique normal (vision des couleurs),
 - ✓ Acuité auditive satisfaisante,
 - ✓ Sont éliminatoires : le bégaiement, les pathologies chroniques (asthme, diabète, épilepsie...).

Le dossier de candidature, composé des pièces suivantes, doit parvenir à l'ISEM **avant le 30 Juin 2017 à 15h** :

- Fiche de renseignement dûment complétée (à télécharger sur le site de l'ISEM : www.isem.ac.ma) ;
- Relevé de notes de la 2^{ème} année du baccalauréat scientifique ou technique;
- Relevé de notes de l'examen régional de la 1^{ère} année du baccalauréat ;
- Photocopie certifiée conforme de la Carte d'Identité Nationale ;
- 2 Photographies d'identité ;
- 1 Enveloppe timbrée portant le nom et l'adresse du candidat.
- 1 Enveloppe format A4.

La liste des candidats retenus pour l'écrit, après présélection, sera affichée sur le site web de l'ISEM et à l'Institut.

Le concours aura lieu le Samedi **08 juillet 2017 à 8h00**. Il porte sur le programme de Mathématiques, de Physique et d'Anglais des deux années du baccalauréat scientifique. (Epreuves de Mathématiques et Physique : 1 h00 chacune et Anglais 30 mn)

Les candidats admissibles à l'écrit seront convoqués pour un entretien oral.

- **Seuls les candidats ayant minimum une mention assez bien au baccalauréat seront retenus.**

N.B : Tout dossier incomplet ou parvenu après la date limite de dépôt sera rejeté.



Le Directeur de l'Institut Supérieur
d'Études Maritimes par Intérim
Ahmed JALIL